



**S V B T**

Schweizerischer Verband für  
Bildung in Tierpflege

**A S F S A**

Association Suisse pour la  
Formation en Soins Animaliers

Gardien(ne)s d'animaux Année  
scolaire 2022/2023

# Cours interentreprises II Programme

## Introduction aux cours interentreprises (CIE) de gardien / gardienne d'animaux CFC

Outre les deux premiers piliers que sont la formation dans les entreprises et les écoles professionnelles, les CIE de gardien / gardienne d'animaux constituent le troisième pilier de la formation professionnelle initiale.

Les CIE donnent aux participants une vue d'ensemble des différentes orientations et font office d'introduction à la profession (acquisition du savoir-faire de base).

La participation des personnes en formation est obligatoire, en vertu de l'ordonnance sur la formation de gardien / gardienne d'animaux CFC. Il s'agit de participer à tous les cours et d'atteindre tous les objectifs de prestations pour être autorisé à suivre la procédure de qualification (PQ). Les formateurs sont responsables d'informer les participants ainsi que leurs représentants légaux (art. 8 du règlement CIE)

Les frais de cours sont assumés par les entreprises formatrices (art. 13 du règlement CIE).

Si le participant est absent un jour de cours, il doit le rattraper à ses frais. De plus, son absence sera signalée à l'office de la formation professionnelle. Si un certificat médical est présenté, le cours peut toutefois être rattrapé gratuitement. Dans un tel cas, aucune notification n'est faite à l'office de la formation professionnelle. Les personnes en formation doivent annoncer personnellement tout retard au responsable du CIE. Les coordonnées de la personne en question sont indiquées dans le programme.

Les participants qui ont plus de 15 minutes de retard et qui ne se sont pas excusées ne sont plus autorisées à assister au CIE. Ils doivent rattraper le CIE l'année suivante, à leurs frais.

Si un participant souhaite quitter le CIE plus tôt que prévu, il doit fournir une confirmation écrite; cela sera signalé à l'entreprise formatrice.

Sur place, le règlement doit impérativement être respecté. De même, il faut se comporter correctement durant le CIE. Les responsables peuvent si nécessaire prendre les mesures qui s'imposent. Voici les mesures disciplinaires possibles:

- renvoi (oral)
- en cas de faute répétée: renvoi du cours avec notification à l'entreprise formatrice
- rattrapage du jour de cours aux frais du participant

Le contenu des CIE se base sur le plan de formation de gardien / gardienne d'animaux CFC et couvre les objectifs de prestations fixes.

Les objectifs de prestations suivants sont valables pour tous les CIE:

3.5.1	Respecter les prescriptions de fonctionnement des installations, machines et appareils de l'entreprise.
3.5.2	Aborder les différends apparaissant dans l'entreprise avec objectivité.

<b>Thème</b>	<b>Centre Emys</b>
<b>Date</b>	<b>Vendredi, 18 novembre 2022</b>
<b>Lieu</b>	<b>Centre Emys, Le Grand-Pâquier 8, Chavornay</b>
<b>Responsable</b>	Laurent Lecomte, 021 692 54 64 / <a href="mailto:laurent.lecomte@unil.ch">laurent.lecomte@unil.ch</a>
<b>Repas</b>	Pique-nique au centre Emys, eau à disposition
<b>Matériel à prendre</b>	Crayons, support carton, chaussures fermées

**Programme**

	1er group	2ème group
08.30	Rdv. sur le parking d'Emys	
08.45 – 10.15	Théorie tortue	Visite centre Erminea
10.15 – 10.30	Pause	
10.30 – 12.00	Visite centre Emys	Théorie Erminea
12.00 – 13.00	Pause (pique-nique au centre Emys, eau à disposition)	
13.00 – 14.30	Visite centre Erminea	Théorie tortue
14.30 – 14.45	Pause	
14.45 – 16.15	Théorie Erminea	Visite centre Emys

Théorie tortue: Généralité tortues, maintenance tortues terrestre et aquatique

Visite centre Emys: Visite des installations avec présentation de cas concrets

Visite centre Erminea: Visite des installations et présentations des animaux en soins, salle de soins et volières extérieures.

**Thème**

1. Conception d'un aquarium
2. Particularités anatomiques, physiologiques et signes caractéristiques du cycle de reproduction des poissons
3. Capture et examens superficiels de ces animaux à des fins de diagnostic, sans mettre en danger l'animal ou soi-même
4. Le Musée du Léman, son histoire et son fonctionnement

**Date** Lundi, 16 janvier 2023

**Lieu** Musée du Léman, Nyon

**Responsable** Suardet Vincent (079 575 01 54, [willhorn@hotmail.ch](mailto:willhorn@hotmail.ch))

**Transports** Par train ou transport personnel. Les horaires sont à consulter à votre gare, ou sur [www.cff.ch](http://www.cff.ch) et <https://museeduleman.ch/venir-au-musee/informations-pratiques/>

**Matériel à prendre** De quoi prendre des notes

### Programme

08.45	Rdv à l'entrée du Musée du Léman
09.00 – 09.15	Courte introduction et présentation de la journée
09.15 – 12.00	Visite du musée et théorie sur les points 1, 2 et 3.
12.00 – 13.00	Pause de midi (pique-nique)
13.00 – 14.30	Conception d'un aquarium
14.30 – 14.45	Pause
14.45 – 16.30	Pratique sur les points 2 et 3
16.30 – 17.00	Mise en commun de la journée, nettoyages

### Objectifs de prestations (selon le plan de formation de gardien/gardiennne d'animaux CFC)

1.1.2. K3	Différencier les parties du corps de l'animal vivant.
1.1.6 K2	Déterminer le sexe des animaux sur la base de leurs caractéristiques sexuelles.
1.2.1 K2	Formuler les conditions nécessaires à une détention optimale en aquarium ou en terrarium et en montrer l'importance.
1.2.3 K2	Expliquer les mesures indispensables à la réussite d'un élevage, en particulier concernant l'acclimatation, les emplacements et le besoin de tranquillité.
1.2.7 K4	Reconnaître un comportement normal d'un comportement anormal et les signes d'anxiété, douleurs, stress et autres stéréotypes.
4.3.2 K2	Discuter les directives légales concernant l'anesthésie et l'euthanasie des animaux avec des exemples concrets.
5.2.3 K2	Présenter des observations dignes d'intérêt ou exceptionnelles relatives à des animaux.

<b>Thème</b>	<b>Ethologie et comportement, Les risques liés à la profession, Élevage canin et alimentation</b>
<b>Date</b>	<b>Jeudi, 2 mars 2023</b>
<b>Lieu</b>	<b>Théorie et Pratique : La Fondation Barry du Grand-Saint-Bernard, Rue du Levant 34, 1920 Martigny Élevage de la Fondation Barry</b>
<b>Responsable</b>	Matthieu Torche 079 270 06 75
<b>Intervenants :</b>	Daniel Fontana de Fontana Dog Consulting Personnel de la fondation Barry
<b>Repas</b>	Repas sur place ou Pique-nique amené par chaque participant
<b>Matériel à prendre</b>	De quoi prendre des notes

**Programme**

09.00	Rdv. devant la Fondation Barry du Grand-St-Bernard, Rue du Levant 34, 1920 Martigny
09.10 – 12.00	Introduction théorique sur l'éthologie et le comportement du chien et du chat. Les risques liés au travail avec les chiens et chats.
12.00 – 13.00	Pause de midi
13.00 – 14.00	Fin de la théorie + alimentation
14.00 – 15.00	Pratique sur l'alimentation alternée avec la visite du Barryland en 2 groupes alternés.
15.00 – 16.00	Élevage canin explications + sélection des reproducteurs pour l'élevage, soins et précautions
16.15 – 17.30	Déplacement du Barryland à l'élevage des St- Bernard. Visite et découverte des installations en 3 groupes Mise en commun et évaluation de la journée

**Objectifs de prestations** (selon le plan de formation de gardien/gardiennne d'animaux CFC)

1.2.9 K3	Peser, mesurer et marquer les animaux correctement.
2.1.11 K4	Appliquer les techniques d'entretien du pelage, de contrôle des griffes et de nettoyage des oreilles.
3.1.1 K4	Rechercher les risques de maladies, accidents et sécurité inhérents à l'exercice de la profession dans des situations données.
3.2.2 K2	Expliquer les règles du stockage conforme des aliments et du matériel.
3.4.5 K2	Justifier le sens et le but d'un classeur de travail
4.1.3 K2	Formuler sens et fonction de la détention d'animaux domestiques et leurs conséquences.
4.2.1 K2	Décrire avec des exemples l'application des prescriptions légales dans la pratique vétérinaire
4.3.2 K2	Discuter les directives légales concernant l'anesthésie et l'euthanasie des animaux avec des exemples concrets
5.2.3 K2	Présenter des observations dignes d'intérêt ou exceptionnelles relatives à des animaux.
1.7.2 K2	Etudier la production de différents aliments, leurs composants et leur utilisation.
1.7.4 K2	Décrire diverses catégories d'alimentation.

**Thème**                    **Méthodes d'observation, éthologie, introduction et observations sur le terrain**

**Date**                      **Mercredi, 8 mars 2023**

**Lieu**                        **Entrée du Papilliorama, Kerzers**

**Responsable**            Suardet Vincent (079 575 01 54, [willhorn@hotmail.ch](mailto:willhorn@hotmail.ch))

**Déroulement**        La journée sera partagée en 2 groupes

**Matériel à prendre**    De quoi prendre des notes

### Programme

08.45	Rdv. Précise devant l'entrée du Papilliorama
08.45 – 09.00	Accueil
09.00 – 09.15	Courte introduction et formation des groupes
09.15 – 12.15	Groupe 1: visite du Papilliorama, théorie sur les points 2 et 3 Groupe 2: intro a l'éthologie et observation par groupes de 2 ou 3
12.15 – 13.15	Pause de midi (pique-nique ou menu cafétéria)
13.15 – 16.15	Groupe 1: intro a l'éthologie et observation par groupes de 2 ou 3 Groupe 2: visite du Papilliorama, théorie sur les points 2 et 3
16.15 – 16.30	Mise en commun de la journée

**Objectifs de prestations** (selon le plan de formation de gardien/gardiennne d'animaux CFC)

1.5.1 K4	Analyser, consigner et classifier des comportements selon les critères qualitatifs et quantitatifs, des circuits fonctionnels et la fréquence d'éléments relatifs au comportement.
1.5.3 K2	Présenter des modifications de détention animale destinées à éviter ou corriger un comportement anormal.
4.1.3 K2	Formuler sens et fonction de la détention d'animaux sauvages et leurs conséquences.
3.4.4 K3	Etablir les rapports des travaux effectués.
5.2.3 K2	Présenter des observations dignes d'intérêt ou exceptionnelles relatives à des animaux sous forme d'un bref exposé.

<b>Thème</b>	<b>Zootecnie rongeurs, 3R, imagerie, activités en laboratoire</b>
<b>Date</b>	<b>Lundi, 13 mars 2023</b>
<b>Lieu</b>	UNIL DSB, Bugnon 27, 1011 Lausanne
<b>Responsable</b>	Laurent Lecomte, 021 692 54 64 / laurent.lecomte@unil.ch
<b>Repas</b>	Déjeuner au restaurant (payant) ou pique-nique (salle pour manger)
<b>Attention</b>	Aucune personne ne doit être en contact avec des rongeurs avant ce cours! Nous ne pourrions vous accueillir.

**Programme**

08.30 – 08.45	Accueil
08.45 – 12.00	Physiologie générale rat et souris
12.00 – 13.00	Pause repas
13.00 – 16.00	Différents projets de recherche, Echographie, tail cuff

**Objectifs de prestations** (selon le plan de formation de gardien/gardiennne d'animaux CFC)

1.2.9 K3	Peser, mesurer et marquer les animaux correctement.
1.3.5 K3	Définir l'état du cycle du rat sur la base de prélèvements vaginaux.
1.3.6 K4	Identifier la réussite de l'accouplement de souris sur la base de frottis vaginal.
1.3.7 K3	Appliquer des techniques de reproduction artificielle en laboratoire.
3.5.1 K3	Respecter les prescriptions de fonctionnement des appareils utilisés.

<b>Thème</b>	<b>Nouveaux Animaux de Compagnie (NAC), détention des animaux, occupation, enrichissement</b>
<b>Date</b>	<b>Jeudi, 27 avril 2023</b>
<b>Lieu</b>	<b>Muzoo, Replat de Dahu 1, 2300 La Chaux-de-Fonds</b>
<b>Responsable</b>	Matthieu Torche 079 270 06 75
<b>Intervenants</b>	Yasmine Ponnampalam, soigneuse animalière, responsable du zoo Olivier Vuille, soigneur animalier, adjoint Matthieu Torche
<b>Repas</b>	Pique-nique amené par les participants
<b>Matériel à prendre</b>	De quoi prendre des notes

## Programme

08.45	Rdv. Devant l'entrée du Zoo
09.00 – 10.15	Théorie sur la détention des NAC + alimentation
10.15 – 10.45	Pause
10.45 – 12.00	Suite de la théorie sur l'enrichissement des enclos et l'occupation des NAC
12.00 – 13.00	Pause repas
13.00 – 15.00	Travaux pratiques 4 postes - Enrichissement occupationnel pour les NAC - Enrichissement structurel pour les NAC
15.00 – 16.00	Mise en place des enrichissement et mise en commun de la journée

## Objectifs de prestations (selon le plan de formation de gardien/gardiennne d'animaux CFC)

1.1.6 K2	Déterminer le sexe des animaux sur la base de leur caractéristiques sexuelles.
1.2.8 K3	Soigner le pelage, contrôler les griffes, nettoyer les oreilles des animaux.
2.2.9 K3	Capturer et immobiliser les animaux pour un examen avec les moyens appropriés.
3.3.3 K3	Capturer des animaux et les mettre dans d'autres enclos
4.1.2 K2	Formuler sens et fonction de la détention des animaux domestiques et leurs conséquences.